



AU CONSEIL COMMUNAL  
de et à  
1659 ROUGEMONT

Rougemont, le 17 mai 2021  
N. réf. 100.101.01.01

**Préavis N° 11/2021**

**SOUTIEN FINANCIER EN VUE DE LA CRÉATION D'UN STADE DE SLALOM**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. OBJET**

---

Par ce préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 300'000.- comme soutien financier en vue de la création d'un stade de slalom.

**2. HISTORIQUE**

---

Créé en 1922 le ski-club de Rougemont composé d'environ 340 membres, s'occupe de la formation des jeunes à la pratique du ski de compétition et activités sportives liées, ceci depuis 1960.

A ce jour le ski-club peut compter sur deux structures juniors, soit le mouvement Junior (OJ) qui englobe la découverte du ski, les activités hivernales et un mouvement compétition comprenant l'entraînement aux piquets, la participation aux courses OJ et minimes de Ski-Romand et du Saanenland.

De plus, ils organisent chaque saison des courses OJ et Minimes de l'association Ski-Romand sur le domaine de la Videmanette et récemment sur la piste Huble à Saanen.

Cette dernière étant déjà bien utilisée et surchargée le ski-club s'est lancé dans l'étude d'un nouveau stade d'entraînement et de courses qui serait situé au pied du domaine skiable de la Videmanette à Rougemont. Le stade existant, créé en 1970 n'est plus adapté aux pratiques du ski de compétition, de plus il ne bénéficie pas d'enneigement mécanique, son tracé n'est pas modifiable sur le site actuel et de lourds travaux d'entretien se profilent.

### 3. TRAVAUX ENVISAGÉS

Le projet (piste de ski et enneigement artificiel) étant déjà inclus dans le PPA « La Videmanette » adopté le 29 juin 2007, serait réalisable rapidement. Une seconde étape serait envisageable dans le futur afin d'homologuer une piste de géant FIS.

Plusieurs partenaires du ski ont été approchés afin de leur présenter ce projet et de connaître leur intérêt en vue de l'utilisation de ces installations ; et ces derniers sont très enthousiastes.

Cette installation serait également ouverte en nocturne pour des entrainements de compétition mais aussi comme offre touristique. Ils souhaitent créer des partenariats avec les hôtels-restaurants, les offices du tourisme de la région afin de proposer des soirées « ski-repas » tels que sorties d'entreprises ou de clubs sportifs, ainsi que des camps d'entrainements pour les différentes associations régionales de compétition de Swiss-ski.

Cette installation sera réalisée sous forme de type sellettes, d'une longueur de 410 m. Le dénivelé sera de 135 m et le débit de 600 personnes/heure.

Un enneigement artificiel sera installé ainsi qu'un éclairage nocturne. Cette piste sera homologuée FIS slalom, course OJ et minimes ainsi que géant et slalom.





**Ski Club Rougemont** Dossier : **3264**

**Stade Slalom** Plan N° : **3264-02h**

Déplacement du stade slalom  
Situation avec PPA en vigueur

Echelle: 1:1'000  
Format: 52 x 84 cm

date	dess.	cont.
14.07.19	LG	ES

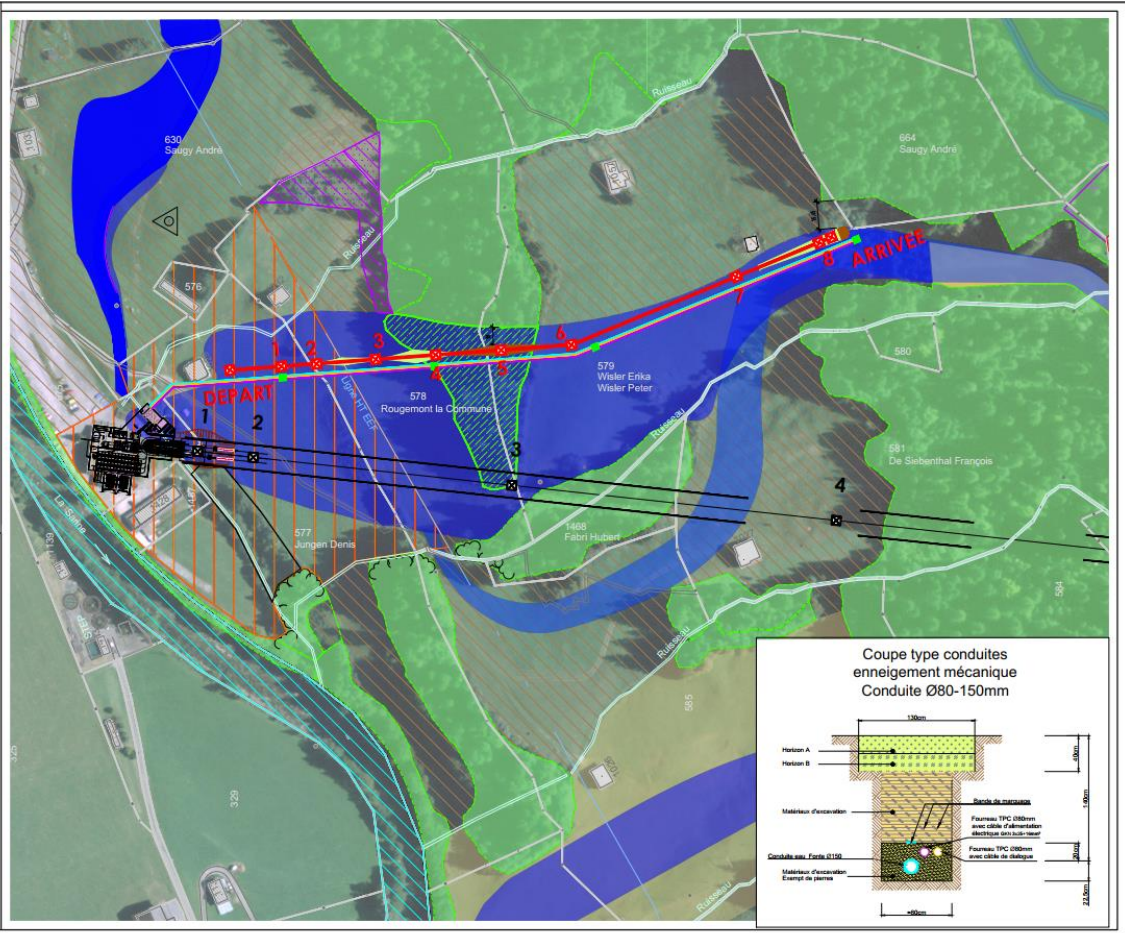
PROJET  
TELESKI FONTAINES - CHEVRETTES  
DEPART: 978 mnm  
ARRIVEE: 1'100 mnm  
DENIVELLATION : 122m

Dénivelé Minimal Compétition FIS  
SLALOM: 140 METRES  
GEANT: 250 METRES

PROPRIETAIRES	DATE	SIGNATURE
Parcelle 576: Rougemont la Commune		
Parcelle 577: Jungen Denis		
Parcelle 578: Walter Peter et Erika		
Autour du projet		
SABERT SA		

**LEGENDE**

- AXE LIGNE VIDEMANETTE
- SOULES VIDEMANETTE
- SOULES TELESKI AVEC ECLAIRAGE PROJETE
- ENNEIGEUSE MECANIQUE EXISTANTE
- LOCAL ENNEIGEMENT EXISTANT
- CONDUITE ESP Ø150
- CONDUITE ELECTRIQUE Ø80
- CONDUITE DIALOGUE Ø80
- ZONE FORESTIERE
- ZONE PISTE DE SKI
- ZONE TOURISTIQUE A
- ZONE TOURISTIQUE B
- ZONE TOURISTIQUE C
- ZONE D'INFRASTRUCTURE TOURISTIQUES
- ZONE PROTEGEE
- DEFRICHEMENT A TITRE INDICATIF PPA 2005
- DEBLAIS
- REMBLAI
- INFORMATION VENANT DU PPA VIDEMANETTE 2005



**Ski Club Rougemont** Dossier : **3264**

**Stade Slalom** Plan N° : **3264-03j**

Déplacement du stade slalom  
Construction d'un télésiégi avec enneigement mécanique

Echelle: 1:1'000  
Format: 47 x 84 cm

date	dess.	cont.
14.07.19	LG	ES

PROJET  
TELESKI FONTAINES - CHEVRETTES  
DEPART: 978 mnm  
ARRIVEE: 1'100 mnm  
DENIVELLATION : 122m

Dénivelé Minimal Compétition FIS  
SLALOM: 140 METRES  
GEANT: 250 METRES

PROPRIETAIRES	DATE	SIGNATURE
Parcelle 576: Rougemont la Commune		
Parcelle 577: Jungen Denis		
Parcelle 578: Walter Peter et Erika		
Autour du projet		
SABERT SA		

**LEGENDE**

- AXE LIGNE VIDEMANETTE
- SOULES VIDEMANETTE
- SOULES TELESKI AVEC ECLAIRAGE PROJETE
- ENNEIGEUSE MECANIQUE EXISTANTE
- LOCAL ENNEIGEMENT EXISTANT
- CONDUITE ESP Ø150
- CONDUITE ELECTRIQUE Ø80
- CONDUITE DIALOGUE Ø80
- ZONE FORESTIERE
- DEBLAI
- REMBLAI
- DEFRICHEMENT A TITRE INDICATIF PPA 2005
- INFORMATION VENANT DU PPA VIDEMANETTE 2005





#### 4. COÛTS ET FINANCEMENT

L'estimation des travaux est basée sur le budget de construction établi par les porteurs du projet, soit le Ski-club de Rougemont, selon le document ci-dessous.

Enneigement - TechnoAlpin	Fr.	690'000.00
Enneigement - Génie civil	Fr.	120'000.00
Electromécanique - BACO-POMA y.c angle	Fr.	540'000.00
Eclairage piste	Fr.	100'000.00
Génie civil - devis	Fr.	200'000.00
Coût raccordement - Groupe E	Fr.	20'000.00
Déboisement	Fr.	50'000.00
Démolition installation existante	Fr.	100'000.00
Honoraires ingénieurs civils conduites & fondations	Fr.	40'000.00
Honoraires environnement	Fr.	20'000.00
Honoraires géomètre	Fr.	10'000.00
Honoraires ingénieurs mise à l'enquête et coordination	Fr.	40'000.00
Divers et imprévus	Fr.	170'000.00
<b>Montant HT</b>	<b>Fr.</b>	<b>2'100'000.00</b>
TVA 7.7%	Fr.	161'700.00
<b>Montant TTC</b>	<b>Fr.</b>	<b>2'261'700.00</b>

#### Budget de fonctionnement

		Produits	Charges
Ouverture : 48 jours			
<b>Ski-lift Style Poma</b>			
Electricité, entretien, personnel, éclairage nocturne CHF 800.- / jour			CHF 38 400.00
<b>Enneigement artificiel</b>			
4'000 m3 à CHF 4.-/m3			CHF 16 000.00
<b>Damage, machine avec treuil</b>			
CHF 270.-/heure, soit 2h par jour d'exploitation			CHF 32 400.00
<b>Assurances, taxes</b>			CHF 3 500.00
<b>Location couloirs</b>			
entraînement et compétition	CHF 21 000.00		
Partenariat touristique et ESSS	CHF 21 000.00		
<b>Participation BDG - enneigement artificiel</b>	CHF 16 000.00		
<b>Panneaux publicitaires</b>			
En vigueur depuis plus de 30 ans	CHF 4 200.00		
<b>Bénévolat - personnels</b>	CHF 16 000.00		
<b>Sponsoring</b>	CHF 26 100.00		
<b>Amortissement</b>			CHF 14 000.00
	CHF 104 300.00		CHF 104 300.00

## 5. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

*Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 22 juin 2021*

- Vu** le préavis N° 11/2021
- Oui** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à apporter un soutien financier en vue de la création d'un stade de slalom.
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 300'000.-. Le compte N° 9165.05 est ouvert au bilan à cet effet.
- **De financer** ce montant par un emprunt bancaire
- **D'autoriser** pour ce faire la Municipalité à emprunter un montant maximum de CHF 300'000.- auprès de l'établissement bancaire de son choix, dans le cadre du plafond d'endettement voté en début de législature.
- **D'amortir**, cet investissement, en une fois, par le compte 1601.3315.01, avec un prélèvement sur le fonds de réserve 9282.06 « Fonds projets sportifs et touristiques ».

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 17 mai 2021 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont le 22 juin 2021.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Le Secrétaire : 

André Reichenbach Ronick Lenoir



Délégué municipal :

- M. André Reichenbach